



Narbonne, une ville qui protège les animaux

« Une ville plus humaine est aussi une ville qui respecte les animaux. »

Une ville plus humaine est aussi une ville qui respecte et protège les animaux. Qu'ils soient domestiques ou sauvages, ils participent à notre équilibre. Conscients de leur importance dans le quotidien de nombreux foyers, il est de notre devoir de sensibiliser le plus grand nombre au bien-être animal.

► **Rénover et moderniser le refuge**

animalier : isolation des fourrières chiens et chats, agrandissement des box fourrière chats qui sont trop petits, déplacement de box chiens sur le bas du site pour abaisser le stress des chiens et améliorer la sécurité des soigneurs (*box face à face : excitation des animaux entraînant des morsures*), création d'un point d'eau pour la nurserie, mise en place de brumisateurs pour l'été avec déclenchement en cas de fortes chaleurs, mise en place de panneaux photovoltaïques pour une autoconsommation, pose de rafraîchisseurs d'air et système de chauffage l'hiver dans les fourrières, pose de climatiseurs réversibles dans les bureaux du personnel.

► **Créer un chenil social et solidaire** afin de permettre aux personnes n'ayant pas de logement de déposer leur animal lorsqu'ils ont des rendez-vous de santé ou se déplacent dans des endroits n'autorisant pas les animaux.

► **Proposer une mutuelle communale** pour les soins des animaux de compagnie.

► **Bâtir un dispositif d'accès aux soins des animaux des personnes en situation de précarité** en s'appuyant sur l'association Vétérinaires Pour Tous, composée de vétérinaires solidaires.

► **Éduquer au bien-être animal dès l'enfance**, au travers d'enseignements dispensés par le périscolaire.

► **Former les agents de la police municipale** à la protection animale, afin qu'ils puissent veiller au respect des législations applicables, et répondre aux sollicitations de maltraitance animale. Ils feront le lien avec la police nationale.



- Équiper la Police Municipale de **lecteurs de puces électroniques** pour identifier les animaux errants.
- Garantir la **transparence de l'activité des fourrières** en publiant sur le site de la commune le bilan annuel de leur activité.
- **Multiplier les points d'approvisionnement en sachets** destinés à contenir les déjections canines.
- Renforcer les contrôles et les sanctions pécuniaires (amendes) des propriétaires en cas de **non-ramassage des déjections canines**.
- **Aider les associations stérilisant les chats** et installer des cabanes à chat pour les chats en liberté.
- **Organiser une fête annuelle de l'animal en ville** : elle permettra de valoriser le bien-être animal, les associations, les refuges et les bonnes pratiques (*adoption, stérilisation, éducation*). Un village associatif sera constitué autour de l'éthique animale valorisant les actions des associations de protection animale.
- Insérer une clause de **condition animale dans les marchés publics** alimentaires et de produits d'entretien.
- **Améliorer les infrastructures communales existantes** pour prendre en compte la vie et le déplacement de la faune sauvage.